

# UNITÉ SGP

# POLICE

FORCE OUVRIERE

MAJORITAIRE



## MISE AU POINT SUR LA PRÉSUMPTION DE LÉGITIME DÉFENSE



Contrairement à ce qui est colporté par certains en manque de reconnaissance politique, **nous ne sommes pas opposés** à la présomption de légitime défense par principe.

Nous constatons juste **son inefficacité** au vu du nombre de gendarmes qui se font condamner malgré le régime spécifique qui est le leur sur l'emploi des armes.

Il nous paraît en revanche **plus important et utile** pour les effectifs de terrain de bénéficier d'une vraie protection administrative et sociale.

Est-il normal que les policiers mis en examen soient contraints de s'endetter à vie pour s'offrir les services d'un bon avocat ?

Est-il juste qu'ils perdent leurs salaires et leurs primes en attente d'un hypothétique jugement ?

Est-il correct de les suspendre par principe ?

Et que dire de ce qui en découle dans leurs vies privées ? ( remboursement de crédits immobilier, vie de couple ... )

**UNITÉ SGP police** continuera toujours à défendre les vrais besoins des policiers et refuse de se laisser embarquer dans une lutte politique.



**NOUS DÉFENDONS UN MÉTIER,  
DES VALEURS, PAS UN PARTI !**



**UN SEUL INTÉRÊT,  
L'INTÉRÊT COMMUN !**